Institut FRANÇOIS NEVEUX
Pour une économie inclusive et durable

Anthropologie Collectivité Consommateur Ecologie Entreprise Epargnant Identité International Spiritualité

NOTE

Institut François Neveux

11 08 2026

François Perroux (1903-1987) : Une vision économique fondée sur une anthropologie chrétienne

Un économiste pour l'économie de communion ?

Un économiste référent pour l'économie de communion

1. Economiste catholique, François Perroux a pensé l'économie en y intégrant sa foi et sa philosophie. Les principes fondateurs d'une nouvelle économie qui en découle sont en harmonie avec les intuitions de Chiara Lubich, fondatrice de l'économie de communion[1].

2. Ce texte s'appuie, en particulier, sur l'intervention de Jean-Simon Tabournel, économiste et politologue à l'Université catholique de Lyon. Intervention qui s'insère au sein du colloque « Humanisme et travail chez François Perroux » dont les annales sont parues le 15 Avril 2011 aux Editions Economica.

3. L'approche proposée peut paraître rude et pas suffisamment explicite. Il ne s'agit pas ici d'un cours de philosophie mais d'une première approche pour faire connaître les sources philosophiques qui ont fondées l'anthropologie de François Perroux. Cette anthropologie ordonne toute sa pensée économique et elle est aussi de nature à nourrir l'approche économique de l'économie de communion. Les auteurs qui ont influencé F. Perroux appartiennent ou son proche du courant du courant « personnaliste » dont nous avons

[1] Chiara Lubich est la fondatrice du Mouvement des Focolari en 1943 à Trente (Italie). Puis elle fonde l'économie de communion au Brésil en 1991. https://economie-de-communion.fr

présenté les fondements dans un texte précédent[2]. On peut citer, en particulier par ordre chronologique : Maurice Blondel, Joseph Vialatoux, Jacques Maritain, le Père Louis-Joseph Lebret, Jean Lacroix, Emmanuel Mounier et Simone Weill. Ils sont présentés dans le cours de l'exposé. Ils sont porteurs d'une belle matière qui peut être approfondie par l'économie de communion[3]. Voyons cela. François Perroux est un digne représentant du courant personnaliste.

[2] Le personnalisme : une 3ème voie entre libéralisme et totalitarisme ? Marc Reynaud (cf. site internet Institut François Neveux).

[3] En particulier pour se rapprocher des économistes appartenant à son école de pensée par l'Association des Amis de François Perroux ». Henri Savall, président et Jean-Simon Tabournel. SEOR Université Jean Moulin Lyon

Table des matières

Un économiste référent pour l'économie de communion 1
La troisième voie entre libéralisme et étatisme 4
Un humaniste chrétien : « Pour un développement plénier de l'Etre humain » 4
Ses sources d'inspiration philosophique et spirituelles 6
Un « personnalisme communautaire », selon Emmanuel Mounier 7
Une philosophie de l'action ordonnée à l'universel ? 8
Une philosophie de la civilisation au service d'un nouveau développement 9

La troisième voie[4] entre libéralisme et étatisme

4. Dès le départ de sa réflexion, Perroux est « toujours très préoccupé d'offrir une véritable place au monde ouvrier ». Sa thèse de doctorat s'intitule « le problème du profit ». Cela le conduit à la « vision d'une utopie réaliste » qui s'exprime dans plusieurs de ses œuvres. A 35 ans, il a formulé « toute sa méthodologie et sa pensée ». Il appartient au groupe des « non conformistes des années 30 » dans la mouvance du « personnalisme » qui prône la nécessité d'une *troisième voie* « à égale distance du libéralisme et de l'étatisme, fondée sur une véritable communauté de travail ». Il entretient une relation amicale avec Emmanuel Mounier le fondateur de ce nouveau courant de pensée et collabore avec la revue « Esprit » créée par ce dernier. Perroux accompagne aussi la création à Lyon, « d'Economie et Humanisme » du Père Louis-Joseph Lebret, dominicain (1897-1966).

Un humaniste chrétien[5] : « Pour un développement plénier de l'Etre humain »

5. Perroux s'interroge en permanence sur l'évolution des sociétés contemporaines que ce soit en termes d'aliénation pour les sociétés industrielles ou de domination économique et sociopolitique pour celles en voie de développement. Son humanisme a toujours le souci éthique, le souci sociologique et le souci politique. Perroux récuse un humanisme pour qui l'homme se prétend créateur et fin de lui-même. Il récuse aussi un humanisme qui prône l'individualisme, un individu quelconque dans une foule anonyme. Pour lui, l'humanisme n'ignore rien de ce qui est humain. Son humanisme est un acte de foi fondé sur la raison, dans ce que l'homme a de meilleur sur le plan matériel et spirituel, en tant qu'être humain responsable. Sa vision de l'homme est positive. Il ne désespère jamais de l'homme, lui reconnaissants des potentiels de création, de développement, de rédemption. Trois citations de cet économiste, reprises par Jean-SimonTabournel, sont fondatrices :

6. « Nous sommes en quelque mesure le projet que nous formons. L'avarice et le meurtre reculeront quand nous formerons explicitement et publiquement le projet de protection de la vie et du développement de l'espèce ».

7. « L'économie de l'homme humanisé commencera le jour où l'espèce ne laissera plus mourir ses pauvres ».

---

[4] François Perroux Wikipédia. 3 08 2026.

[5] Humanisme et travail chez François Perroux. Œuvre collective. 2011. ECONOMICA.
Conférence de Jean-Simon Tabournel, économiste et politologue. Université catholique de Lyon.

8. « La mise en œuvre de la planète et la mise en valeur des hommes sont les seules solutions alternatives à la destruction ou à la décomposition de sociétés qui acceptent encore de tuer et de laisser mourir pour gagner de l'argent et du pouvoir ».

9. En termes d'éthique, l'économie est ordonnée, pour lui, au « développement plénier de l'Etre humain par l'Etre humain au moyen d'objets comptabilisables ». Il faut libérer la pensée économique des interprétations mécanistes, individualistes et statiques. Il faut l'ouvrir à de nouvelles logiques, celles de la complexité, celles des dynamiques socioéconomiques. « Au lieu de présenter l'économisme comme régulateur suprême des relations entre Etats, on proclame que c'est cet économisme qui doit être régulé par les exigences d'une morale internationale ». « Le profit ne peut […] apparaître comme un surplus proprement dit que si les coûts du statut humain de la vie sont couverts [ainsi que les coûts liés au respect de l'environnement] ». « C'est le profit soumis à des contraintes d'intérêt général qui peut être le moteur de l'économie moderne ». « C'est le développement de la Ressource Humaine, considéré dans tous ses éléments, qui passe au premier plan ». « Les Etats ont le droit et le « devoir » d'imposer aux [grandes entreprises] la charge d'une participation au développement local ».

10. En termes sociologique et politique, il est impossible, pour Perroux, de penser une économie réelle, « sans réfléchir au phénomène de Pouvoir et aux relations coopératives ou conflictuelles entre les divers types de pouvoirs ». En réalité, le marché n'est pas régulé de façon automatique, mais par des luttes de pouvoir. Les prix sont le résultat de rapports de forces asymétriques. Dans un contexte de mondialisation des chaînes de valeur, Perroux suggère que « l'action politique, soutenue par l'opinion publique, donne aux firmes [des obligations] d'intérêt général », dans un « couronnement » de la concurrence « entre [l'action politique], le marché et la solidarité. Il s'agit donc de redonner son vrai sens au développement : « sa densité et son intensité humaine », lui permettant de devenir « global, endogène et intégré, compatible avec la volonté politique des populations », décentralisé, participatif. Perroux montre, qu'au-delà des pouvoirs « négatifs », il peut exister des pouvoirs « positifs » fondés sur le « don » et la « coopération ». Tabournel souligne que François Perroux « débouche, ainsi, sur une approche originale et peu connue qui apporte un nouvel horizon au Politique ». Contrairement à Weber[6] qui met l'accent sur une violence de l'Etat légitimée, Perroux, nous dit l'orateur, défend que la Politique commence là où la violence cesse. Comme Anah Arendt, selon Perroux, le Politique doit permettre la vie, la sauvegarder, car la vie est liberté et création. C'est elle seule qui permet le développement de tout l'Homme et de tous les Hommes. On retrouve des accents majeurs de la Pensée sociale de l'Eglise.

11. Pour lui, cette éthique, cette Politique, devraient être fondées, au niveau mondial sur un Universalisme, doctrine selon laquelle les hommes partagent des valeurs communes universelles, respectées et promues par tous les hommes, croyants en Dieu ou non,

[6] Max Weber (1864-1920). Sociologue, économiste et philosophe allemand. Un des fondateurs de la sociologie moderne.

spiritualistes ou matérialistes. Deux universalismes pourraient concourir à ces valeurs communes : l'universalisme chrétien fondé sur le Décalogue et les Béatitudes et celui de la Raison qui porte la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Ainsi, pour Perroux, « les droits et les devoirs de l'homme supposent d'être capable de liberté. La liberté, c'est l'homme même. Donc, il s'agit moins de donner une morale à l'espèce que de mettre chaque individu en situation d'accéder à une liberté animée par l'infini du Désir et contrôlée par les procédures de la Raison. Il est donc du devoir et des droits de chaque être humain d'être méfiant envers les élites qui prétendraient se substituer à lui pour interpréter un code de droits et de devoirs[7] ».

12. Pour notre orateur, « François Perroux nous apporte ainsi, une théorie synthétique des activités économiques et sociales. Cette théorie est pleinement accordée, nous dit-il, aux réalités de la seconde moitié du XXème siècle et pour la première moitié du XXIème siècle. Cette réflexion rend compte des logiques profondes de la transnationalisation, de la mondialisation et de la globalisation actuelles. François Perroux nous entraîne à créer des « cités nouvelles » et à nous libérer de « l'économie acquisitive » qui génère « ruine » et « exclusion ». Voilà qui a du « souffle », mais la tentation du syncrétisme entre la vision chrétienne et la vision rationaliste, conduit Perroux à prôner un individualisme des valeurs qui paraît dangereux du point de vue qui est le nôtre tout au long de cette note.

Ses sources d'inspiration philosophique et spirituelles[8]

13. Emmanuel Gabellieri commence par préciser qu'en lisant Perroux, il ne s'attendait pas à découvrir, chez lui, une inspiration philosophique et spirituelle, au sens d'une convergence entre raison et foi. Pour lui, Perroux est l'exemple type du penseur chrétien convaincu de la convergence des vérités de la raison, de la science et de celles de l'Evangile. Dans le contexte des débats du Concile Vatican II, « faut-il que l'Eglise se réconcilie avec le monde moderne ? », en 1964, Perroux répond en deux temps, nous dit l'orateur.

14. - « D'une part, il faut considérer que « le Verbe incarné n'a pas seulement visité la Terre, il l'habite ; il est la lumière venue en ce monde pour y demeurer à jamais » ».

15. - « D'autre part, il faut croire que, « actif dans l'Espèce par la raison naturelle et par l'Eglise, le Verbe est principe de toutes cultures d'où émerge la civilisation » ».

16. Ainsi, pour Perroux, c'est la vérité même de l'Incarnation qui fonde la convergence entre la raison et la foi. Gabellieri veut montrer cette convergence par l'articulation de trois lignes directrices de la pensée perrousienne : un personnalisme communautaire, une philosophie de l'action, une philosophie de la civilisation.

---

[7] F. Perroux, Justice économique internationale. Cité par l'orateur.
[8] Conférence d'Emmanuel Gabellieri, philosophe. Université Catholique de Lyon. Opus cit.

Un « personnalisme communautaire », selon Emmanuel Mounier[9]

17. Constatant que ses contemporains sont passés d'une philosophie de l'individu à un philosophie de la masse [force], Perroux définit le « principe personnaliste » comme « L'effort d'invention, de création de soi par soi, l'effort de construction […] d'une personnalité libre [qui] ne peut être assumé par aucun être humain que par cette personnalité même ». Principe que Perroux opposait aux collectivismes, au totalitarismes modernes, et aussi, au paternalisme et à l'autoritarisme social. A ce sujet, Gabellieri fait référence à l'analyse « personnaliste » de Blondel[10] développée aux Semaines Sociales en 1910, critique d'un modèle porté par certains catholiques, d'une action socio-politique déterminée par la seule action descendante et autoritaire de l'Etat et de l'Eglise.

18. Le personnalisme met au centre la dignité des personnes, d'une personne qui peut être cause de son développement et de la réalité sociale dont elle est membre. Mounier parlait d'un « personnalisme communautaire », soulignant la nature sociale de l'homme, créatrice de solidarités et de communautés, ce qui rejoint aussi les analyses de Perroux dès les années 30. Ce dernier affirme la nécessité de « corps sociaux intermédiaires entre l'individu et l'Etat», mais sans absolutiser les appartenances collectives, car la nation n'est pas un absolu mais une communauté de destin. Pas d'idolâtrie collective, l'humanité se réalisera comme fraternité entre races et peuples. Comme Blondel, avec qui il partage la même inspiration universaliste, Perroux reprend la distinction bergsonienne[11] entre sociétés closes et sociétés ouvertes, concept également développé par Vialatoux[12]. Cette dimension universaliste se transpose ensuite au plan politique, économique et social, comme le montre les interventions aux Semaines sociales de France. De fait, Perroux transpose le principe personnaliste, principe anthropologique, aux « personnes morales » que sont les nations et les peuples, acteurs du développement mondial. A ce stade, Gabellieri fait une remarque essentielle pour l'économie de communion et aussi pour les Focolari. « Une telle vision n'est pas purement philosophique. L'universalisme de Perroux [semble] s'enraciner dans un universalisme chrétien à tonalité franciscaine et dans ce que le Père jésuite, Henri de Lubac (1896-1991), appelle la « dimension sociale du dogme » qui est propre au catholicisme. Pour ce dernier, le catholicisme est « social par essence » car son fondement est la charité [l'Amour], cœur de la Trinité. Ainsi, la charité [serait ou est] le principe inspirateur de la philosophie du « nouveau développement de Perroux ». Génial. Voilà qui confirme les intuitions de Chiara Lubich.

[9] Emmanuel Mounier (1905-1950). Fondateur du courant personnaliste.
[10] Maurice Blondel (1861-1949). Philosophe français.
[11] Henri Bergson (1859-1941). Philosophe français.
[12] Joseph Vialatoux (1880-1970). Philosophe Français.

Une philosophie de l'action ordonnée à l'universel ?

19. Notre orateur commence par une affirmation : « une philosophie de la dignité de la personne implique une philosophie de l'action », ce qui renvoie, chez Perroux à la philosophie de l'action du philosophe Maurice Blondel (1861-1949). Mais avant de conclure que seul Blondel offre une « philosophie complète de l'action », Perroux s'intéresse aussi à Marx, avec qui il partage, nous dit Gabellieri, la même « inspiration originaire », celle d'une action historique de libération du prolétariat, et, à travers lui, de libération de la misère et de l'oppression pesant sur l'humanité. Ce qui rejoint son attention constante aux ouvriers (Cf. supra). Mais, s'il admire Marx dans son intention, il le récuse en termes d'analyse de la libération effective : « l'on ne parvient pas à bout du marxisme en refusant tout contact, mais en se plaçant en son centre et en le faisant éclater par une réalisme plus précis et plus implacable ». Gabellieri fait le parallèle entre Blondel et Perroux. Pour le premier, « l'action désigne le pouvoir propre à tout être d'exprimer ses potentialités en lien avec son milieu, l'action passant de l'action individuelle, à l'action sociale et à « l'humanité », extension universelle de l'action. Le « phénomène de l'action » naît de l'inadéquation entre le besoin, ou le désir, et le résultat obtenu, générant une insatisfaction qui, elle-même génère une nouvelle action. Ainsi, l'action fait apparaître une réalité nouvelle, lien entre le sujet et l'universalité de l'être ». Il poursuit, « c'est là aussi l'inspiration de Perroux qui souligne que la grandeur de l'homme réside, à la fois, dans son insatisfaction face à « sa » [ou face à la ?] situation dans le monde, et dans sa capacité d'agir pour y remédier, laquelle crée une réalité nouvelle, nouveau degré de l'universel concret ».

20. Il semble essentiel que l'économie de communion revienne sur cette approche des deux auteurs en termes « d'extension universelle de l'action » ou « d'universel concret ». Quelle réalité recouvre ce qualificatif « d'universel » appliqué à l'action socioéconomique ?

21. Au vu de ce parallèle entre les deux auteurs, Gabellieri suggère que « Perroux a transposé la philosophie de l'action de Blondel au niveau des relations économiques mondialisées. Ceci confirme la volonté de Perroux de développer une « philosophie de l'économie », comprise comme lieu de « création d'humanité », et non seulement comme production matérielle. Cela renvoie au philosophe lyonnais Joseph Vialatoux (1880-1970), et à son insistance sur l'absence d'ordre économique sans relations morales et politiques pour le déterminer et l'orienter. Mais c'est à Jean Lacroix[13] que Perroux se réfère en reprenant l'idée qu'au-delà d'une philosophie du travail, il faut une philosophie de l'action et de la création, pour penser l'économie, l'activité sociale, au service d'un développement humain intégral. Ainsi, cette transposition, se traduit pour Perroux, par la proposition d'une « analogie de l'action » développée depuis une philosophie de la personne à une philosophie de la société. De cette vision globale « surgisse deux idées directrices propres à Perroux. La première est celle d'un « économie des ressources humaines », enjeu décisif pour le développement des

[13] Jean Lacroix (1900-1986). Philosophe français.

peuples. La deuxième est celle d'un « nouveau développement » mondial, greffé sur cette économie des ressources humaines dont les axes dépendent de l'interaction entre les groupements politiques des nations, les espaces d'intégration par le marché, les espaces d'intégration par l'industrie. Cette interaction est d'abord factuelle. Mais cette factualité doit pour Perroux être ordonnée par un idéal régulateur, « la loi de la création », pour que l'interaction vise à effacer [la part constante] d'inhumanité de l'histoire des hommes : « la tuerie collective et la misère animale », dans une vision universaliste ». Etonnant cette évocation de la « misère animale » dès les années 70 !

Une philosophie de la civilisation au service d'un nouveau développement

22. Dans l'ordre de l'action on peut échouer en ayant fait le maximum, ou en ne l'ayant pas fait, nous rappelle Gabellieri. « C'est dans le second sens que Perroux stigmatise « l'échec de la civilisation humaine », et en particulier de celle « dite chrétienne », en convergence avec Lacroix qui a mis « l'échec » au centre de sa réflexion, dans la perspective de la philosophie de l'action de Blondel. « En termes blondéliens l'échec est stimulant car il révèle la loi de l'action qui suppose un [décalage] entre les limites du sujet et l'infini de [son] désir. La non-coïncidence entre l'idéal et l'existence étant une loi de l'existence, l'échec libère des illusions et du mensonge [à soi-même], et aide à agir en vérité. L'analyse de l'échec permet et est la première étape de la renaissance ». Ainsi, « d'un point de vue éthique et métaphysique, l'histoire « des » civilisation est une histoire de « la » civilisation, et l'histoire moderne une histoire de l'échec de la civilisation chrétienne ». Ce point de vue est juste, comme le précise Gabellieri, si on entend par « civilisation », « l'humanisation de toutes les conditions d'existence de tous les hommes, car [toutes les civilisations] échouent toujours à réaliser cette humanisation, particulièrement la civilisation qui se dit chrétienne, à distinguer de la religion chrétienne ».

23. Ce constat est partagé par Maritain[14] et la philosophe Simone Weill (1909-1943). Mais Perroux se réfère d'abord au philosophe et économiste Claude -Henri de Saint Simon (1760-1825) et à son intuition : « la loi d'amour n'est historiquement efficace que par l'organisation de la production » et que les « bonnes œuvres » ne sauraient nous détourner du « grand œuvre » qui est de libérer les hommes de la misère et de l'oppression. Gabellieri précise que S. Weill utilise aussi cette expression de « grand œuvre », lorsqu'elle écrit L'Enracinement, sorte de Traité des conditions « universelles » d'humanisation et de spiritualisation de la vie.

24. Voilà qui n'est pas sans nous rappeler le cœur de l'économie de communion fondée sur les entreprises, mais faut-il pour cela un « nouveau christianisme » ? Commençons par mettre en œuvre les préceptes très concrets de l'Evangile qui sont l'aboutissements de ceux préconisés par l'Ancien Testament. Pourquoi aussi rajouter « dans les conditions historiques de la modernité », comme si la modernité était un fait, un processus intangible. Il y là une

[14] Jacques Maritain ((1882-1973). Philosophe de théologien catholique français.

ambiguïté qu'il faut lever. Ce n'est pas la première. A ce propos, la publication de l'Encyclique Populorum Progressio, du Pape Paul VI, publiée le 26 Mars 1967, a été saluée par Perroux qui y a vu une « Résurrection », alors que les principes rappelés solennellement par Paul VI avaient été déjà largement énoncés par Léon XIII dans l'Encyclique Rerum Novarum à la fin du siècle précédent, en particulier le principe de la « destination universelle des biens » en réponse à l'absolutisation libérale de la propriété privée.

25. Cette approche de Perroux conduit, selon Gabellieri, à une réflexion sur le lien entre christianisme et démocratie, rejoignant « l'humanisme intégral » de Maritain et éclairant l'étonnant dialogue entre Perroux et le philosophe-sociologue Herbert Marcuse (1898-1978) en 1969. Marcuse prophétisait dans ces années une nouvelle révolution mondiale où le prolétariat ouvrier serait remplacé par les masses étudiantes des pays développés et les masses affamés du Tiers-Monde. Perroux ne dénonce pas cette subversion marcusienne, car il a vu que le vrai problème est le conflit entre Occident et Tiers-Monde si absence de co-développement. Ainsi, Perroux appelle à un « développement global, endogène et intégré » : « global » au sens d'une « économie de la ressource humaine », sans identification automatique entre « progrès » et « croissance » ; « endogène » en transposant au sein des relations mondiales, la « dignité des personnes » et la « subsidiarité de l'action » ; « intégré », c'est-à-dire sans plaquer des institutions sur des sociétés de culture différentes. Pour Perroux, il faut laisser se créer des « communautés de nations » : l'Europe, le monde anglo-saxon, l'Afrique, l'Asie, en mettant en place des zones d'échange et de solidarité entre nations égales en droit, condition première de la création d'une humanité universelle et fraternelle.

Institut François Neveux